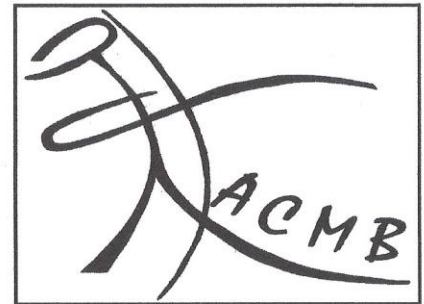


ARC CLUB MONTCEAU BOURGOGNE



**SAISON
2011/2012**

POUR TOUT SAVOIR SUR LE CLUB,
VISITEZ NOTRE SITE INTERNET :
www.arc-club-montceau.net

NOTES A L'ATTENTION DES PARENTS D'ENFANTS MINEURS.

Vous devez amener vos enfants sur les lieux des entraînements, jusque dans la salle du Cosec ou sur le Terrain de la Maugrand.

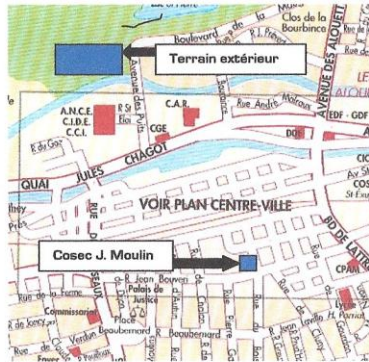
Vous devez les récupérer dans la salle ou sur le terrain.

Nous ne sommes pas habilités à les laisser sortir seul(els) dans la rue.

Si une autre personne que le tuteur légal doit les récupérer, veuillez prévenir le cadre responsable.

Si vos enfants quittent sans raison le lieu de l'entraînement, nous dégageons toute responsabilité à partir de ce moment là.

Veuillez nous indiquer sur le bulletin d'inscription un numéro de téléphone à prévenir en cas de besoin.



COMMENT NOUS CONTACTER

TEL : 03 85 57 22 83
ou
06 89 33 67 85

e-mail :
clafo42119@orange.fr

Ou sur le lieu des
entraînements.



La pratique du tir à l'arc

A partir de 8 ans.

Les archers sont répartis en groupes de 10 à 12 personnes maximum encadrées par des cadres soit brevetés d'état soit des cadres fédéraux diplômés.

Les groupes ont des horaires précis à respecter.

Horaires hebdomadaires (Cosec J. Moulin)

Lundi: 18h00-19h30 initiation adultes
19h30-21h30 compétition et loisir

Mercredi: 20h00-22h00 compétition

Jedi: 18h00-19h30 initiation jeunes

Vendredi: 18h00-20h00
entraînement libre, hors loisirs.

Samedi: 14h00-15h30 groupe jeunes confirmés.

Cotisation annuelle

Poussin, benjamin, minime, cadet, junior: **115 €**
Adultes compétitions **140 €**
Adultes loisir **120 €**
(sans cours, ni matériel) pratique dans le club uniquement
Adultes sans pratique : **80 €**
Familles à partir de la 3^{ème} personne
tarif : -50%
Options facultatives :
Assurance fédérale
complémentaire facultative (voir document remis à l'inscription).
La revue fédérale: **6 N° : 27,00 €**
Passport sportif: **5,00 €**
Location arc début compétition
pour la saison *: **50,00 €**
*(dans la limite du disponible)



Le matériel

En initiation, il est mis gratuitement à votre disposition.
En compétition: nous pouvons mettre un arc à votre disposition, (voir chapitre cotisation), (suivant disponible).*

Pour les débutants, ils doivent se procurer : flèches, palette, dragonne, protection dans le premier trimestre.

* : sous dépôt d'une caution de 200 €.

Pour adhérer au club :

Vous devez nous fournir :

1 Fiche d'adhésion remplie, avec autorisation parentale pour les mineurs.

1 certificat médical de non contre indication à la pratique du tir à l'arc en compétition ou sans compétition. (nouvelle loi sur la pratique).

1 photo d'identité.

Régler vos cotisations.